

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 03438

Numéro SIREN : 814 127 684

Nom ou dénomination : WYCA

Ce dépôt a été enregistré le 10/09/2021 sous le numéro de dépôt B2021/029390

# SAS WYCA

Période du 01/01/20 au 31/12/20

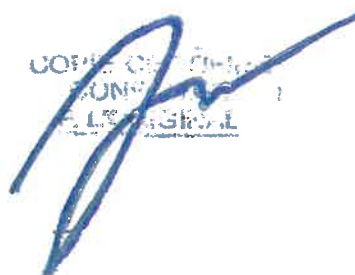
---

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

## BILAN COMPTE DE RESULTAT ANNEXES

### AU 31/12/20

COPIE DE  
L'ORIGINAL  
DE LA  
SAS WYCA



## BILAN - ACTIF AU 31/12/20

LIBELLES	MONTANTS BRUTS	AMORT et PROV	MONTANTS NETS	EXERCICE N - 1
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles	1 073 852	402 774	671 078	500 246
Immobilisations corporelles	151 746	116 486	35 260	49 159
Immobilisations financières	6 500		6 500	6 500
<b>TOTAL ( 1 )</b>	<b>1 232 098</b>	<b>519 260</b>	<b>712 838</b>	<b>555 905</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>STOCKS</b>				
DE MARCHANDISES	21 000		21 000	28 000
DE FOURNITURES				
TRAVAUX EN COURS				
<b>CREANCES</b>				
CLIENTS	239 968	3 669	236 299	143 861
ETAT	124 014		124 014	287 355
PERSONNEL	1 360		1 360	1 083
SUBVENTION	90 000		90 000	
TVA	92 775		92 775	75 619
ASSOCIES	25		25	1 039
DEBITEURS DIVERS	1 685		1 685	8 424
<b>DIVERS</b>				
DISPONIBILITES	123 516		123 516	80 857
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>				
	232		232	8 680
<b>TOTAL ( 2 )</b>	<b>694 575</b>	<b>3 669</b>	<b>690 906</b>	<b>634 918</b>
<b>TOTAL GENERAL DE L'ACTIF ( 1 + 2 )</b>	<b>1 926 673</b>	<b>522 929</b>	<b>1 403 744</b>	<b>1 190 823</b>

## BILAN - PASSIF AU 31/12/20

LIBELLES	MONTANTS NETS	EXERCICE N - 1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
CAPITAL SOCIAL	458 945	435 982
CAPITAL NON APPELE		
RESERVES LEGALES		
RESERVES REGLEMENTEES		
PRIME EMISSION	321 701	321 701
REPORT A NOUVEAU	- 255 595	- 111 569
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE BENEFICE (+) PERTE (-)</b>	<b>25 484</b>	<b>- 144 026</b>
TOTAL ( 1 )	550 535	502 088
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
TOTAL ( 2 )	-	-
<b>EMPRUNT ET DETTES</b>		
DECOUVERT ET CONCOURS BANCAIRES		
EMPRUNTS A LONG ET MOYEN TERME	690 677	353 501
AVANCES ET ACOMPTES RECUS ET AUTRES		32 340
FOURNISSEURS	41 619	29 664
DETTES FISCALES	7 408	11 497
DETTES SOCIALES	64 719	39 487
AUTRES DETTES	72	224
ASSOCIES	6 230	5 594
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	42 484	216 428
TOTAL ( 3 )	853 209	688 735
<b>TOTAL GENERAL DU PASSIF ( 1 + 2 + 3 )</b>	<b>1 403 744</b>	<b>1 190 823</b>

## COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2020

LIBELLES	EXERCICE EN COURS	EXERCICE N - 1	VARIATION EN %
VENTES DE MARCHANDISES PRODUCTION VENDUE	318 610	180 501	76,51%
CHIFFRE D'AFFAIRE NET	318 610	180 501	76,51%
PRODUCTION STOCKEE	364 374	240 011	51,82%
PRODUCTION IMMOBILISEE	4 013	367	993,46%
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS RT PROVISIONS	193 861	90 822	113,45%
SUBVENTION EXPLOITATION			
PRODUITS D'EXPLOITATION	562 248	331 200	69,76%
ACHATS DE MARCHANDISES	48 091		
VARIATION DE STOCK DE MARCHANDISES	7 000	21 000	-66,67%
ACHATS DE FOURNITURES (CPTES 60)			
VARIATION DE STOCK DE FOURNITURES			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (CPTES 61 - 62)	319 641	236 668	35,06%
VALEUR AJOUTEE	506 126	254 033	99,24%
IMPOTS ET TAXES	6 968	2 373	193,64%
CHARGES DE PERSONNEL (SALAIRES ET TRAITEMENTS)	382 727	230 635	65,94%
CHARGES DE PERSONNEL (AUTRES CHARGES SOCIALES)	88 516	54 230	63,22%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOIT	27 915	- 33 205	-184,07%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	227 490	174 406	30,44%
DOTATIONS AUX PROVISIONS	3 669		
AUTRES	470	9 209	-94,90%
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 203 714	- 216 820	-6,04%
PRODUITS FINANCIERS BANCAIRES (+)			
PRODUITS FINANCIERS DIVERS (+)			
CHARGES FINANCIERES BANCAIRES (-)			
INTERETS SUR EMPRUNTS (-)	11 290	16 950	-33,39%
CHARGES FINANCIERES DIVERSES (-)	110	136	-19,12%
RESULTAT DE CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES (+ou-)			
RESULTAT FINANCIER	- 11 400	- 17 086	-33,28%
RESULTAT COURANT AV IMPOT	- 215 114	- 233 906	-8,03%
PRODUITS EXCEPTIONNELS (+)	116 725	1 727	6659%
CHARGES EXCPTIONNELLES(-)	140	12 326	-99%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	116 585	- 10 599	-1199,96%
IMPOT SUR LE RESULTAT(-)	- 124 013	- 100 479	23,42%
<b>RESULTAT NET COMPTABLE ( BENEFICE (+) PERTE (-)</b>	<b>25 484</b>	<b>- 144 026</b>	<b>-117,69%</b>

## **ANNEXE AU BILAN**

### **1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables à la clôture des comptes au **31 décembre 2020** ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### **2 – COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

#### **2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût de production.

La société WYCA conduit des travaux de recherche et développement en matière de robotique. Ces travaux correspondent à ceux définis par l'avis du CNC 2004-15. Dans la mesure où un certain nombre de conditions relatives notamment aux chances de réussite technique et de rentabilité commerciale du projet sont réunies, WYCA applique la méthode préférentielle de comptabilisation de tels travaux et les enregistre à l'actif de son bilan.

Ces frais constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles de la société.  
Les coûts immobilisés incluent les frais de personnel des salariés affectés aux différents projets de développement, et la part d'amortissement des biens utilisés à cet effet.  
Leur durée d'amortissement est de 3 ans.

## 2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### *2.2.1 Mouvements de l'exercice (voir imprimé 2054)*

### *2.2.2 Modes et méthodes d'évaluation appliquées*

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat minoré des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement obtenus et majoré des coûts directement engagés pour la mise en état d'utilisation du bien).

2.1.3 Immobilisations détenues en crédit-bail :

	TERRAINS	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGE	VEHICULES TTC	MATERIEL INFORMATIQUE ET GESTION	TOTAL
VALEUR D'ORIGINE					0,00
REDEVANCES TOTALES					0,00
REDEVANCES PAYEES					
* Cumuls exercices antérieurs					0,00
* Exercice					0,00
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
REDEVANCES RESTANT A PAYER					
* A un an au plus					0,00
* A plus d'un an et cinq ans au plus					0,00
* A plus de cinq ans					
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
VALEUR RESIDUELLE					0,00
AMORTISSEMENTS DANS L'HYPOTHESE D'UNE ACQUISITION					
* Cumul exercices antérieurs					0,00
* Exercice					0,00
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

#### 2.1.4 Etat des amortissements et mode de calcul utilisé :

Les amortissements ont été pratiqués en fonction de la durée de vie réelle :

- matériel industriel et informatique	3, 4 & 5 ans
- agencements et aménagements des constructions	4, 5 & 10 ans
- matériel et mobilier de bureau	3, 5 & 10 ans
- matériel de transport	4 & 5 ans

L'actif immobilisé est constitué d'éléments non décomposables. Il n'y a pas d'immobilisations décomposables entre un ou plusieurs composants et la structure, ou du moins cette distinction n'aurait pas d'incidence significative sur le calcul des amortissements.

Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions d'utilisation réelles des biens par l'entreprise. Comptablement, les amortissements sont calculés selon le mode linéaire. Fiscalement, la durée d'amortissement fiscal, appréciée selon les usages, doit être retenue pour la détermination du bénéfice imposable, quelle que soit la durée réelle d'utilisation du bien. La différence avec l'amortissement comptable donne lieu, soit à un amortissement dérogatoire, soit à un amortissement non déductible, qui pourra être déduit lors de la cession de l'immobilisation ou extra-comptablement de manière linéaire sur la durée résiduelle d'usage. En pratique, il est procédé à un simple ajustement du calcul des dotations futures sans procéder au recalcul des amortissements passés. Quant aux immobilisations totalement amorties encore en service, elles ne donneront pas lieu à un retraitement.

Nous n'avons constaté aucun amortissement de la valeur de nos éléments d'actifs qui résulterait de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles ; aussi, n'avons-nous comptabilisé aucune provision pour dépréciation.  
(voir tableau imprimé 2056)

## 2.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

### *2.2.1 Méthodes d'évaluation appliquées*

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

*2.2.2 Les dépôts de garantie s'élèvent à 6500 Euros au **31 décembre 2020**.*

## 2.3 STOCKS ET EN-COURS

Méthode d'évaluation appliquée : les stocks sont évalués au prix de revient. Ce prix de revient est constitué du prix d'achat réduit des escomptes, augmenté éventuellement des frais accessoires d'achat.

## 2.4 CREANCES

### *2.4.1 Méthodes d'évaluation appliquées*

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances ont fait l'objet d'une appréciation cas par cas. Il a été constaté une provision pour dépréciation en fonction du risque encouru au **31 décembre 2020**.

Il s'agit de la société DIGINOVA pour 7 337 TTC et nous avons provisionné 50% de cette créance à savoir 3668.5€

#### 2.4.2 Classement des créances selon leur durée restant à courir jusqu'à leur échéance.

Confère imprimé 2054 – 2055 – 2057 joint

#### 2.4.3 Produits à recevoir rattachés aux postes de créances :

Clients Factures à établir :	14 400 Euros
Fournisseurs Avoirs à recevoir :	0 Euros
Organismes sociaux Produits à recevoir :	0 Euros
Divers produits à recevoir :	0 Euros.

#### 2.5 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Néant

#### 2.6 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance se décomposent en :

- charges financières :	0	Euros
- charges d'exploitation :	232.20	Euros
- charges exceptionnelles :	0	Euros

#### 2.7 CAPITAUX PROPRES

##### 2.7.1 Incidences des dispositions fiscales sur les capitaux propres

Néant

**CREANCES ET DETTES NON COMPTABILISES D'IMPOT DIFFERE**

	DEBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
<b>I- DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS</b>						
1. <u>Provisions réglementées</u>						
- Provisions libérées sous condition d'emploi						
- Provisions pour investissement						
2. <u>Subventions d'investissements</u>						
3. <u>Charges non déductibles temporairement</u>						
3.1 A déduire l'exercice suivant						
- Congés payés						
- Participation salariés						
- ORGANIC						
- Perte à terminaison						
- Départ à la retraite						
3.2 A déduire ultérieurement						
4- <u>Produits non taxables temporairement</u>						
Plus-values à long terme différées						
5- <u>Autres évaluations dérogatoires ( à ventiler)</u>						
<b>TOTAL</b>						
<b>II- ELEMENTS A IMPUTER</b>						
1. Déficits reportables fiscalement						
2. Amortissements différés						
3. Moins-values à long terme						
<b>III- ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE</b>						
1. Réserve spéciale des plus values à long terme (au taux de 15 %)						
2. Plus-values à long terme de l'exercice (au taux de 13 %)						

### 2.7.2 Composition du capital

Le capital est composé de 458 945 actions ordinaires de 1 Euro.

## 2.8 DETTES

### 2.8.1 Dettes représentées par des effets de commerce

Fournisseurs et comptes rattachés : 0 Euro

### 2.8.2 Classement des dettes selon leur durée restant à courir jusqu'à leur échéance

*Imprimé 2057 confère fin de l'annexe*

### 2.8.3 Charges à payer rattachées aux postes de dettes

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence à l'âge de départ de la retraite s'élève à 0 Euro  
**De ce fait, la provision pour départ à la retraite n'a pas été calculée.**

4282 Prov pour congés payés	12 869€
4382 prov charg. Sur CP	2 831€.
4486 Etat charg. A payer	0€
<u>Factures non parvenues</u>	
Commissaire aux comptes	4 200€ TTC
Mey 31 (secrétariat administratif)	1 200€ TTC
Leyton (CIR)	12 482€ TTC
Vaugan (juridique)	1 800TTC

### 2.8.4 Provisions inscrites au bilan

*Imprimé 2056 confère fin de l'annexe*

## 2.9 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance se décomposent en :

- produits financiers
- produits d'exploitation : Subvention 38 524.03 et Facture client 3 960€
- produits exceptionnels

## 2.10 COMPTES DE RESULTAT

### *2.10.1 Produits et charges exceptionnels*

Produits

Non significatifs (arrondis)

Charges

Pénalités URSSAF pour 123€

### *2.10.2 Impôts sur les bénéfices*

#### **VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES**

	<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>IMPOT DU</b>	<b>RESULTAT NET</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>			
- Court terme	- 215 114	0	- 215 114
- Long terme			
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			
- Court terme		0	+ 116 585
- Long terme	+ 116 585		
	- 98 529		- 98 529

## 2.11 INFORMATION SUR LES POSTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

<u>POSTES</u>	<u>MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES</u>	<u>MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES LA SOCIETE A UN LIEN DE PARTICIPATION</u>
CREANCES CLIENTS	0	
DETTES FOURNISSEURS	0	
AUTRES CREANCES	0	
ASSOCIES C/C	0	
CHARGES FINANCIERES	0	

## 2.12 CIR

Le montant du CIR 2020 de la société WYCA s'élève à 121 014€

Dotations aux amortissements	46 839€
Dépenses de personnel	176 534€
Dépenses de personnel relatives jeunes docteurs (x2)	84 867€
Autres dépenses de fonctionnement	195 906€
<b>MONTANT TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>504 146€</b>
Prise et maintenance de brevet et COV	294€
<b>MONTANT TOTAL DES DEPENSES DE RECHERCHE</b>	<b>504 440€</b>
Montant encaissé des subventions publiques	83 658€
Déduction d'honoraires de prestations de conseil	7 401€
<b>MONTANT NET TOTAL DES DEPENSES DE RECHERCHE</b>	<b>413 381€</b>
<b>MONTANT DU CREDIT IMPOT RECHERCHE</b>	<b>124 014€</b>

## **3 – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION**

### 3.1 Engagements financiers

#### *3.1.1. Immobilisations en crédit bail*

Aucun crédit bail

#### *3.1.2. Autres engagements*

Locations mobilières longue durée : Néant

## **ENGAGEMENTS DONNES**

CATEGORIES D'ENGAGEMENT	TOTAL	AU PROFIT DE					
		DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICIPATIO	AUTRES ENT. LIEES	AUTRES	PROVISION
AVALS, CAUTIONS ET GARANTIES DONNEES							

## ENGAGEMENTS RECUS

CATEGORIES D'ENGAGEMENT	TOTAL	AU PROFIT DE					
		DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICIPATIO	AUTRES ENT. LIEES	AUTRES	PROVISION
AVALS, CAUTIONS ET GARANTIES DONNEES	24 000	De Roquette Buisson					

### 3.1.3 Dettes garanties par des sûretés réelles

Nantissement du fond de commerce concernant le prêt de 100 000€ souscrit (le 19062019) au Crédit agricole Toulouse 31.

### 3.2 Société consolidante

Néant

### 3.3 Effectif

L'effectif moyen compte 8 personnes se répartissant ainsi :

5 Ingénieurs et 2 administratifs et 1 technicien

## 4- EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

### 4.1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Subventions d'exploitation ont été attribuées au cours de l'exercice :

- Par la région OCCITANIE pour 15 947 €
- Par la BPI pour 96 000€

Subventions d'investissement ont été attribuées au cours de l'exercice :

- Passrebond pour 51 633€
- Readynov pour 65 068€

Ces subventions ont été comptabilisées à la date de leur attribution, et les produits correspondants sont étalés sur la durée des programmes financés.

#### 4.2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Conformément à l'article L833-2 du Plan Comptable Général les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie de coronavirus.

- La crise du COVID pour 2021 n'a pas, à ce jour, de conséquences significatives sur l'activité
- Pas de recours au chômage partiel prévu à ce jour.
- Mise en place pour certains salariés du télétravail conformément à la demande gouvernementale.
- Aucun report de charges sociales n'a été demandé à l'URSSAF ;
- L'arrivée d'investisseurs sont prévus en 2021. Il s'agit de M capital, M. J. Stockli et M. Schmutz. Ces deux dernières personnes sont déjà actionnaires de la SAS WYCA.

#### 4.3 CONCLUSION

Au moment de l'arrêté des comptes il n'y a pas de remise en cause de la continuité d'exploitation.

#### DOCUMENTS JOINTS

- Renvoi 2.4.2 imprimé 2054 – 2055 - 2057
- Renvoi 2.8.2 imprimé 2057
- Renvoi 2.8.4 imprimé 2057

**WYCA**

Société par actions simplifiée  
Au capital de 559.098€  
Siège Social : 74 rue de Maubec  
31300 Toulouse  
RCS Toulouse : 814.127.684  
(Ci-après la « Société »)

**PROCES VERBAL  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 30 JUIN 2021**

Le trente juin deux mille vingt-et-un à neuf heures,

Les associés de la société WYCA se sont réunis se sont réunis par voie de visioconférence, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Pierre d'Agrain, le représentant de EXCO A2A TOULOUSE, Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué est présent.

Monsieur Nicolas de ROQUETTE préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Messieurs Matthieu BESOZZI et Patrick DEHLINGER sont désignés en qualité de Scrutateurs.

Maître Bruno de LAPORTALIERE est désigné Secrétaire de séance.

Le Président rappelle que conformément aux dispositions statutaires, les décisions collectives qualifiées d'ordinaires ne sont valablement prises, sur première consultation, que si les associés présents ou représentés possèdent au moins le quart (1/4) des actions ayant le droit de vote.

Les membres du bureau constatent donc que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- les copies des lettres de convocation remises aux associés et au Commissaire aux comptes,
- les rapports du Président,
- les rapports des Commissaires aux comptes,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que son rapport, le texte des projets de résolutions proposées et les rapports des Commissaires aux comptes ont été tenus à la disposition des associés au siège social, à compter

MB

MDRB

PAD

W

de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président,
- Affectation du résultat,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, approbation de ces conventions,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président évoque ensuite la crise liée au Covid-19 et les impacts qui en résultent pour la Société depuis l'arrêté des comptes.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par un bénéfice de 25.484€.

L'assemblée générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport du Président.

En conséquence, l'assemblée générale donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement au sens de l'article 39-4 du Code général des impôts.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter ainsi le bénéfice de l'exercice s'élevant à 25.484€ de la manière suivante :

- **ORIGINE :**
  - Résultat bénéficiaire de l'exercice : 25.484€

MB

MDRB

PAD

W

➤ **AFFECTATION :**

- Au poste « Réserve légale » : 1.274€
- Au poste « Report à nouveau » : 24.210€

Après affectation, le poste « Réserve légale » s'élèverait à 1.274€ et le poste « Report à nouveau » serait débiteur à hauteur de 231.385€.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

**TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Nicolas de ROQUETTE BUISSON

\_\_\_\_\_  
Nicolas de ROQUETTE, Président

Matthieu BESOZZI

\_\_\_\_\_  
Matthieu BESOZZI, Scrutateur

Patrick DEHLINGER

\_\_\_\_\_  
Patrick DEHLINGER, Scrutateur



\_\_\_\_\_  
Maître Bruno de LAPORTALIERE  
Secrétaire



110, avenue de Lespinet  
31400 Toulouse  
Tél. : 05 61 52 64 09  
Fax : 05 61 32 12 41

17, rue du Temple  
31250 Revel  
Tel. : 05 61 27 64 64  
Fax : 05 61 27 67 28

E-mail : pierre.dagrain@exco.fr

## **SAS WYCA**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

***EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020***



Aux Associés de la société WYCA,

## 1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société WYCA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2. FONDEMENT DE L'OPINION

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## 3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

### ***Frais de recherche et développement***

Les frais de recherche et développement sont inscrits à l'actif conformément à la note « 2.1 Immobilisations incorporelles » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent l'inscription à l'actif des frais de recherche et développement, ainsi qu'à contrôler la justification de la valeur de ces frais à l'actif du bilan. Nous nous sommes également assurés que la note « 2.1 Immobilisations incorporelles » de l'annexe fournit une information appropriée.

#### **4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

#### **5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient au Président d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Président d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

#### **6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Toulouse, le 18 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes



EXCO A²A TOULOUSE  
Pierre d'Agrain

## **ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**SAS WYCA**

Période du 01/01/20 au 31/12/20

---

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

**BILAN  
COMPTE DE RESULTAT  
ANNEXES**

**AU 31/12/20**

## BILAN - ACTIF AU 31/12/20

LIBELLES	MONTANTS BRUTS	AMORT et PROV	MONTANTS NETS	EXERCICE N - 1
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles	1 073 852	402 774	671 078	500 246
Immobilisations corporelles	151 746	116 486	35 260	49 159
Immobilisations financières	6 500		6 500	6 500
TOTAL ( 1 )	1 232 098	519 260	712 838	555 905
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
STOCKS				
DE MARCHANDISES	21 000		21 000	28 000
DE FOURNITURES				
TRAVAUX EN COURS				
CREANCES				
CLIENTS	239 968	3 669	236 299	143 861
ETAT	124 014		124 014	287 355
PERSONNEL	1 360		1 360	1 083
SUBVENTION	90 000		90 000	
TVA	92 775		92 775	75 619
ASSOCIES	25		25	1 039
DEBITEURS DIVERS	1 685		1 685	8 424
DIVERS				
DISPONIBILITES	123 516		123 516	80 857
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	232		232	8 680
TOTAL ( 2 )	694 575	3 669	690 906	634 918
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF ( 1 + 2 )	<b>1 926 673</b>	<b>522 929</b>	<b>1 403 744</b>	<b>1 190 823</b>

## BILAN - PASSIF AU 31/12/20

LIBELLES	MONTANTS NETS	EXERCICE N - 1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
CAPITAL SOCIAL	458 945	435 982
CAPITAL NON APPELE		
RESERVES LEGALES		
RESERVES REGLEMENTEES		
PRIME EMISSION	321 701	321 701
REPORT A NOUVEAU	- 255 595	- 111 569
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE BENEFICE (+) PERTE (-)</b>	<b>25 484</b>	<b>- 144 026</b>
TOTAL ( 1 )	550 535	502 088
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
TOTAL ( 2 )	-	-
<b>EMPRUNT ET DETTES</b>		
DECOUVERT ET CONCOURS BANCAIRES		
EMPRUNTS A LONG ET MOYEN TERME	690 677	353 501
AVANCES ET ACOMPTES RECUS ET AUTRES		32 340
FOURNISSEURS	41 619	29 664
DETTE FISCALE	7 408	11 497
DETTE SOCIALE	64 719	39 487
AUTRES DETTES	72	224
ASSOCIES	6 230	5 594
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	42 484	216 428
TOTAL ( 3 )	853 209	688 735
<b>TOTAL GENERAL DU PASSIF ( 1 + 2 + 3 )</b>	<b>1 403 744</b>	<b>1 190 823</b>

## COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2020

LIBELLES	EXERCICE EN COURS	EXERCICE N - 1	VARIATION EN %
VENTES DE MARCHANDISES PRODUCTION VENDUE	318 610	180 501	76,51%
CHIFFRE D'AFFAIRE NET	318 610	180 501	76,51%
PRODUCTION STOCKEE PRODUCTION IMMOBILISEE	364 374	240 011	51,82%
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS RT PROVISIONS	4 013	367	993,46%
SUBVENTION EXPLOITATION	193 861	90 822	113,45%
PRODUITS D'EXPLOITATION	562 248	331 200	69,76%
ACHATS DE MARCHANDISES	48 091		
VARIATION DE STOCK DE MARCHANDISES	7 000	21 000	-66,67%
ACHATS DE FOURNITURES (CPTES 60)			
VARIATION DE STOCK DE FOURNITURES			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (CPTES 61 - 62)	319 641	236 668	35,06%
VALEUR AJOUTEE	506 126	254 033	99,24%
IMPOTS ET TAXES	6 968	2 373	193,64%
CHARGES DE PERSONNEL (SALAIRES ET TRAITEMENTS)	382 727	230 635	65,94%
CHARGES DE PERSONNEL (AUTRES CHARGES SOCIALES)	88 516	54 230	63,22%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOIT	27 915	- 33 205	-184,07%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	227 490	174 406	30,44%
DOTATIONS AUX PROVISIONS	3 669		
AUTRES	470	9 209	-94,90%
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 203 714	- 216 820	-6,04%
PRODUITS FINANCIERS BANCAIRES (+)			
PRODUITS FINANCIERS DIVERS (+)			
CHARGES FINANCIERES BANCAIRES (-)			
INTERETS SUR EMPRUNTS (-)	11 290	16 950	-33,39%
CHARGES FINANCIERES DIVERSES (-)	110	136	-19,12%
RESULTAT DE CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES (+ou-)			
RESULTAT FINANCIER	- 11 400	- 17 086	-33,28%
RESULTAT COURANT AV IMPOT	- 215 114	- 233 906	-8,03%
PRODUITS EXCEPTIONNELS (+)	116 725	1 727	6659%
CHARGES EXCPTIONNELLES(-)	140	12 326	-99%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	116 585	- 10 599	-1199,96%
IMPOT SUR LE RESULTAT(-)	- 124 013	- 100 479	23,42%
<b>RESULTAT NET COMPTABLE ( BENEFICE (+) PERTE (-)</b>	<b>25 484</b>	<b>- 144 026</b>	<b>-117,69%</b>

WYCA

Exercice clos le **31/12/2020**

74 ROUTE DE MAUBEC  
31300 TOULOUSE

Durée : 12 mois

## **ANNEXE AU BILAN**

### **1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables à la clôture des comptes au **31 décembre 2020** ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### **2 – COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

#### **2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût de production.

La société WYCA conduit des travaux de recherche et développement en matière de robotique. Ces travaux correspondent à ceux définis par l'avis du CNC 2004-15. Dans la mesure où un certain nombre de conditions relatives notamment aux chances de réussite technique et de rentabilité commerciale du projet sont réunies, WYCA applique la méthode préférentielle de comptabilisation de tels travaux et les enregistre à l'actif de son bilan.

Ces frais constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles de la société.  
Les coûts immobilisés incluent les frais de personnel des salariés affectés aux différents projets de développement, et la part d'amortissement des biens utilisés à cet effet.  
Leur durée d'amortissement est de 3 ans.

## 2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### *2.2.1 Mouvements de l'exercice (voir imprimé 2054)*

### *2.2.2 Modes et méthodes d'évaluation appliquées*

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat minoré des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement obtenus et majoré des coûts directement engagés pour la mise en état d'utilisation du bien).

2.1.3 Immobilisations détenues en crédit-bail :

	TERRAINS	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGE	VEHICULES TTC	MATERIEL INFORMATIQUE ET GESTION	TOTAL
VALEUR D'ORIGINE					0,00
REDEVANCES TOTALES					0,00
REDEVANCES PAYEES					
* Cumuls exercices antérieurs					0,00
* Exercice					0,00
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
REDEVANCES RESTANT A PAYER					
* A un an au plus					0,00
* A plus d'un an et cinq ans au plus					0,00
* A plus de cinq ans					
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
VALEUR RESIDUELLE					0,00
AMORTISSEMENTS DANS L'HYPOTHESE D'UNE ACQUISITION					
* Cumul exercices antérieurs					0,00
* Exercice					0,00
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

#### 2.1.4 Etat des amortissements et mode de calcul utilisé :

Les amortissements ont été pratiqués en fonction de la durée de vie réelle :

- matériel industriel et informatique	3, 4 & 5 ans
- agencements et aménagements des constructions	4, 5 & 10 ans
- matériel et mobilier de bureau	3, 5 & 10 ans
- matériel de transport	4 & 5 ans

L'actif immobilisé est constitué d'éléments non décomposables. Il n'y a pas d'immobilisations décomposables entre un ou plusieurs composants et la structure, ou du moins cette distinction n'aurait pas d'incidence significative sur le calcul des amortissements.

Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions d'utilisation réelles des biens par l'entreprise. Comptablement, les amortissements sont calculés selon le mode linéaire. Fiscalement, la durée d'amortissement fiscal, appréciée selon les usages, doit être retenue pour la détermination du bénéfice imposable, quelle que soit la durée réelle d'utilisation du bien. La différence avec l'amortissement comptable donne lieu, soit à un amortissement dérogatoire, soit à un amortissement non déductible, qui pourra être déduit lors de la cession de l'immobilisation ou extra-comptablement de manière linéaire sur la durée résiduelle d'usage. En pratique, il est procédé à un simple ajustement du calcul des dotations futures sans procéder au recalcul des amortissements passés. Quant aux immobilisations totalement amorties encore en service, elles ne donneront pas lieu à un retraitement.

Nous n'avons constaté aucun amortissement de la valeur de nos éléments d'actifs qui résulterait de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles ; aussi, n'avons-nous comptabilisé aucune provision pour dépréciation.  
(voir tableau imprimé 2056)

## 2.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

### 2.2.1 Méthodes d'évaluation appliquées

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.2.2 Les dépôts de garantie s'élèvent à 6500 Euros au **31 décembre 2020**.

## 2.3 STOCKS ET EN-COURS

Méthode d'évaluation appliquée : les stocks sont évalués au prix de revient. Ce prix de revient est constitué du prix d'achat réduit des escomptes, augmenté éventuellement des frais accessoires d'achat.

## 2.4 CREANCES

### 2.4.1 Méthodes d'évaluation appliquées

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances ont fait l'objet d'une appréciation cas par cas. Il a été constaté une provision pour dépréciation en fonction du risque encouru au **31 décembre 2020**.

Il s'agit de la société DIGINOVA pour 7 337 TTC et nous avons provisionné 50% de cette créance à savoir 3668.5€

#### 2.4.2 Classement des créances selon leur durée restant à courir jusqu'à leur échéance.

Confère imprimé 2054 – 2055 – 2057 joint

#### 2.4.3 Produits à recevoir rattachés aux postes de créances :

Clients Factures à établir :	14 400 Euros
Fournisseurs Avoirs à recevoir :	0 Euros
Organismes sociaux Produits à recevoir :	0 Euros
Divers produits à recevoir :	0 Euros.

#### 2.5 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Néant

#### 2.6 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance se décomposent en :

- charges financières :	0	Euros
- charges d'exploitation :	232.20	Euros
- charges exceptionnelles :	0	Euros

#### 2.7 CAPITAUX PROPRES

##### 2.7.1 Incidences des dispositions fiscales sur les capitaux propres

Néant

**CREANCES ET DETTES NON COMPTABILISES D'IMPOT DIFFERE**

	DEBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
<b>I- DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS</b>						
1. <u>Provisions réglementées</u>						
- Provisions libérées sous condition d'emploi						
- Provisions pour investissement						
2. <u>Subventions d'investissements</u>						
3. <u>Charges non déductibles temporairement</u>						
3.1 A déduire l'exercice suivant						
- Congés payés						
- Participation salariés						
- ORGANIC						
- Perte à terminaison						
- Départ à la retraite						
3.2 A déduire ultérieurement						
4- <u>Produits non taxables temporairement</u>						
Plus-values à long terme différées						
5- <u>Autres évaluations dérogatoires ( à ventiler)</u>						
<u>TOTAL</u>						
<b>II- ELEMENTS A IMPUTER</b>						
1. Déficits reportables fiscalement						
2. Amortissements différés						
3. Moins-values à long terme						
<b>III- ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE</b>						
1. Réserve spéciale des plus values à long terme (au taux de 15 %)						
2. Plus-values à long terme de l'exercice (au taux de 13 %)						

### 2.7.2 Composition du capital

Le capital est composé de 458 945 actions ordinaires de 1 Euro.

## 2.8 DETTES

### 2.8.1 Dettes représentées par des effets de commerce

Fournisseurs et comptes rattachés : 0 Euro

### 2.8.2 Classement des dettes selon leur durée restant à courir jusqu'à leur échéance

*Imprimé 2057 confère fin de l'annexe*

### 2.8.3 Charges à payer rattachées aux postes de dettes

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence à l'âge de départ de la retraite s'élève à 0 Euro

**De ce fait, la provision pour départ à la retraite n'a pas été calculée.**

4282 Prov pour congés payés	12 869€
4382 prov charg. Sur CP	2 831€.

4486 Etat charg. A payer	0€
--------------------------	----

#### Factures non parvenues

Commissaire aux comptes	4 200€ TTC
Mey 31 (secrétariat administratif)	1 200€ TTC
Leyton (CIR)	12 482€ TTC
Vaugan (juridique)	1 800TTC

### 2.8.4 Provisions inscrites au bilan

*Imprimé 2056 confère fin de l'annexe*

## 2.9 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance se décomposent en :

- produits financiers
- produits d'exploitation : Subvention 38 524.03 et Facture client 3 960€
- produits exceptionnels

## 2.10 COMPTES DE RESULTAT

### *2.10.1 Produits et charges exceptionnels*

Produits

Non significatifs (arrondis)

Charges

Pénalités URSSAF pour 123€

### *2.10.2 Impôts sur les bénéfices*

#### **VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES**

	<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>IMPOT DU</b>	<b>RESULTAT NET</b>
RESULTAT COURANT			
- Court terme	- 215 114	0	- 215 114
- Long terme			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
- Court terme	+ 116 585	0	+ 116 585
- Long terme			
	- 98 529		- 98 529

## 2.11 INFORMATION SUR LES POSTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

<u>POSTES</u>	<u>MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES</u>	<u>MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES LA SOCIETE A UN LIEN DE PARTICIPATION</u>
CREANCES CLIENTS	0	
DETTES FOURNISSEURS	0	
AUTRES CREANCES	0	
ASSOCIES C/C	0	
CHARGES FINANCIERES	0	

## 2.12 CIR

Le montant du CIR 2020 de la société WYCA s'élève à 121 014€

Dotations aux amortissements	46 839€
Dépenses de personnel	176 534€
Dépenses de personnel relatives jeunes docteurs (x2)	84 867€
Autres dépenses de fonctionnement	195 906€
<b>MONTANT TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>504 146€</b>
Prise et maintenance de brevet et COV	294€
<b>MONTANT TOTAL DES DEPENSES DE RECHERCHE</b>	<b>504 440€</b>
Montant encaissé des subventions publiques	83 658€
Déduction d'honoraires de prestations de conseil	7 401€
<b>MONTANT NET TOTAL DES DEPENSES DE RECHERCHE</b>	<b>413 381€</b>
<b>MONTANT DU CREDIT IMPOT RECHERCHE</b>	<b>124 014€</b>

## **3 – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION**

### 3.1 Engagements financiers

#### *3.1.1. Immobilisations en crédit bail*

Aucun crédit bail

#### *3.1.2. Autres engagements*

Locations mobilières longue durée : Néant

## **ENGAGEMENTS DONNES**

CATEGORIES D'ENGAGEMENT	TOTAL	AU PROFIT DE					
		DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICIPATIO	AUTRES ENT. LIEES	AUTRES	PROVISION
AVALS, CAUTIONS ET GARANTIES DONNEES							

## ENGAGEMENTS RECUS

CATEGORIES D'ENGAGEMENT	TOTAL	AU PROFIT DE					
		DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICIPATIO	AUTRES ENT. LIEES	AUTRES	PROVISION
AVALS, CAUTIONS ET GARANTIES DONNEES	24 000	De Roquette Buisson					

### 3.1.3 Dettes garanties par des sûretés réelles

Nantissement du fond de commerce concernant le prêt de 100 000€ souscrit (le 19062019) au Crédit agricole Toulouse 31.

### 3.2 Société consolidante

Néant

### 3.3 Effectif

L'effectif moyen compte 8 personnes se répartissant ainsi :

5 Ingénieurs et 2 administratifs et 1 technicien

## **4- EVENEMENTS SIGNIFICATIFS**

### 4.1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Subventions d'exploitation ont été attribuées au cours de l'exercice :

- Par la région OCCITANIE pour 15 947 €
- Par la BPI pour 96 000€

Subventions d'investissement ont été attribuées au cours de l'exercice :

- Passrebond pour 51 633€
- Readynov pour 65 068€

Ces subventions ont été comptabilisées à la date de leur attribution, et les produits correspondants sont étalés sur la durée des programmes financés.

#### 4.2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Conformément à l'article L833-2 du Plan Comptable Général les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie de coronavirus.

- La crise du COVID pour 2021 n'a pas, à ce jour, de conséquences significatives sur l'activité
- Pas de recours au chômage partiel prévu à ce jour.
- Mise en place pour certains salariés du télétravail conformément à la demande gouvernementale.
- Aucun report de charges sociales n'a été demandé à l'URSSAF ;
- L'arrivée d'investisseurs sont prévus en 2021. Il s'agit de M capital, M. J. Stockli et M. Schmutz. Ces deux dernières personnes sont déjà actionnaires de la SAS WYCA.

#### 4.3 CONCLUSION

Au moment de l'arrêté des comptes il n'y a pas de remise en cause de la continuité d'exploitation.

#### DOCUMENTS JOINTS

- Renvoi 2.4.2 imprimé 2054 – 2055 - 2057
- Renvoi 2.8.2 imprimé 2057
- Renvoi 2.8.4 imprimé 2057

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Néant <input type="checkbox"/>	
				1		2		3	
						Cotisations à une déduction privilégiée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste	
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	7 604	DB		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	701 874	KE		KF	364 373
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Compensant I9	KJ	47 100	KK		KL	0
		Sur sol d'autrui	Dont Compensant M1	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Compensant M2	KP	3 924	KQ		KR	7 124
			Dont Compensant M3	KS	68 194	KT		KU	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			KV		KW		KX	
				KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *		IB	12 477	IC		LD	12 925
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IE	0	IF		IG	0
	Emballages récupérables et divers *		IH		II		IJ		
	Immobilisations corporelles en cours		IK		IL		IM		
	Avances et acomptes		IN	131 695	IO		IP	20 050	
	TOTAL III								
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
	Autres participations		8U	0	8V		8W		
	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	6 500	IU		IV	0	
	TOTAL IV		IQ	6 500	IR		IS	0	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	847 673	OH		OJ	384 423	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Revalorisation nette * ou création par mise en équivalence	
				1		3		4	
				par virement de poste à poste		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		DO	7 604	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		IW	1 066 247	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		IX		IZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	47 100	MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			IS		MG	11 048	MI	
				IT		MJ	68 194	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS	25 404	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV	0	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		NZ		NA		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		
	TOTAL III			IY		NG	151 745	NN	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OQ		M7	OW
Autres participations			JO		OX	0	OY	OZ	
Autres titres immobilisés			II		ZB		ZC	ZD	
Prêts et autres immobilisations financières			IJ		ZE	6 500	ZF	ZG	
TOTAL IV			IJ		NJ	6 500	NK	ZH	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	1 232 096	OL	OM	

Désignation de l'entreprise WYCA Néant

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY 6 033	EL 1 518	EM	EN 7 551
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE 203 198	PF 192 024	PG	PH 395 222
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV 33 831	PW 23 377	PX	PY 57 208
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ 41 867	QA 5 233	QB	QC 47 100
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 6 839	QM 5 339	QN	QO 12 178
	Emballages récupérables et divers	QP 0	QR 0	QS	QT 0
TOTAL III	QU 82 537	QV 33 949	QW	QX 116 486	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	QY 291 768	QZ 227 491	RA	RB 519 259	

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres imatob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Inst. techniques mat. et outillage	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers.	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
	Matériel de transport	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	Mat. bureau et inform. mobilier	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	Emballages récup. et divers	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
TOTAL III	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général <i>non taxable</i> (NP + NQ + NR)	NW	Total général <i>non taxable</i> (NS + NT + NU)		NY	Total général <i>non taxable</i> (NW - NY)		NZ	

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2021

MONTAGNE, PÊCHE, CHASSE, FORET  
PAR LILLEDEUILFormulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>WYCA</u>		Néant <input type="checkbox"/>			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DEMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 50 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	J	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	6O	6P	6Q	6R
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		6J	6K	6L	6M
		6N	6O	6P	6Q
		6R	6S	6T	6U
	Sur stocks et en cours	6V	6W	6X	6Y
	Sur comptes clients	6Z	6AA	6AB	6AC
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6AD	6AE	6AF	6AG	
<b>TOTAL III</b>	6AH	6AI	6AJ	6AK	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	6AL	6AM	6AN	6AO	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	3 668	UF	
	- financières	UG		UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					
				10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \***

Formulaire obligatoire (article 54 A du Code général des impôts)

DGFIP N° 2057-SD 2021  
MISE EN SERVICE LE 01/01/2021  
PAR F.I.I.D.E.C.I.R.

Désignation de l'entreprise : WYCA		Néant <input type="checkbox"/>						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	A plus d'un an 4	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	6 500	UV	6 500	UW	0	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	7 337		7 337		0	
	Autres créances clients	UX	236 163		236 163		0	
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * / Antérieurement constatée * UO	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 360		1 360		0	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	124 014		124 014		0
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	92 775		92 775		0
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP	90 000		90 000		0
	Groupe et associés (2)	VC	25		25		0	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 685		1 685		0	
	Charges constatées d'avance	VS	232		232		0	
	<b>TOTAUX</b>		VT	560 091	VU	560 091	VV	0
	REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	690 676	301 210	389 466	0		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	0	0	0	0		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	41 619	41 619	0	0		
Personnel et comptes rattachés		8C	39 572	39 572	0	0		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	25 147	25 147	0	0		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 448	2 448	0	0		
	Obligations cautionnées	VX						
collectivités publiques	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 960	4 960	0	0		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J						
Groupe et associés (2)		VI	6 230	6 230	0	0		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	72	72	0	0		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L	42 484	42 484	0	0		
<b>TOTAUX</b>		VY	853 208	VZ	463 742	389 466	0	
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	375 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	37 823	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052				